

# **REPUBLIQUE FRANCAISE**

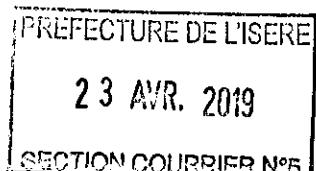
21380186300068

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
GRESSE EN VERCORS**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
GRESSE EN VERCORS**

**M49**



**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET : EAU-ASSAINISSEMENT**

**ANNEE 2019**

**I - INFORMATIONS GENERALES**

I

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****II****A1****EXPLOITATION**

	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>438 860,00</b>	<b>202 341,65</b>

+

+

+

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
			<b>236 518,35</b>
	<b>=</b>	<b>=</b>	<b>=</b>
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>438 860,00</b>	<b>438 860,00</b>

**INVESTISSEMENT**

	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
	<b>1 815 740,00</b>	<b>1 607 275,26</b>

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
			<b>208 464,74</b>
	<b>=</b>	<b>=</b>	<b>=</b>
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>1 815 740,00</b>	<b>1 815 740,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>2 254 600,00</b>	<b>2 254 600,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	75 600,00	0,00	93 100,00		93 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 000,00	0,00	18 000,00		18 000,00
014	Atténuations de produits	14 000,00	0,00	20 034,00		20 034,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,62	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>117 600,62</b>	<b>0,00</b>	<b>131 134,00</b>		<b>131 134,00</b>
66	Charges financières	48 121,92	0,00	18 742,02		18 742,02
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )			813,34		813,34
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>165 722,54</b>	<b>0,00</b>	<b>150 689,36</b>		<b>150 689,36</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement (6)</i>	76 699,28		157 894,28		157 894,28
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section (6)</i>	65 138,18		130 276,36		130 276,36
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e</i>			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>141 837,46</b>		<b>288 170,64</b>		<b>288 170,64</b>
<b>TOTAL</b>		<b>307 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>438 860,00</b>		<b>438 860,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>438 860,00</b>

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	191 999,72	0,00	201 500,28		201 500,28
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	841,37		841,37
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>191 999,72</b>	<b>0,00</b>	<b>202 341,65</b>		<b>202 341,65</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>191 999,72</b>	<b>0,00</b>	<b>202 341,65</b>		<b>202 341,65</b>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section (6)</i>	24 755,37		0,00		0,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e</i>			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>24 755,37</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>216 755,09</b>	<b>0,00</b>	<b>202 341,65</b>		<b>202 341,65</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>236 518,35</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>438 860,00</b>

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>288 170,64</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>		<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	0,00	19 850,00		19 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	3 181 109,12	0,00	1 579 280,00		1 579 280,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 216 109,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 599 130,00</b>		<b>1 599 130,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	229 238,51	0,00	216 060,00		216 060,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			550,00		550,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>229 238,51</b>	<b>0,00</b>	<b>216 610,00</b>		<b>216 610,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 445 347,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 815 740,00</b>		<b>1 815 740,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	24 755,37		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>24 755,37</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 470 103,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 815 740,00</b>		<b>1 815 740,00</b>
+						
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>1 815 740,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	2 388 951,00	0,00	1 080 017,91		1 080 017,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 388 951,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 080 017,91</b>		<b>1 080 017,91</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 287,76	0,00	239 086,71		239 086,71
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>57 287,76</b>	<b>0,00</b>	<b>239 086,71</b>		<b>239 086,71</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 446 238,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 319 104,62</b>		<b>1 319 104,62</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	76 699,28		157 894,28		157 894,28
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	65 138,18		130 276,36		130 276,36
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>141 837,46</b>		<b>288 170,64</b>		<b>288 170,64</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 588 076,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 607 275,26</b>		<b>1 607 275,26</b>
+						
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>						<b>208 464,74</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>1 815 740,00</b>

**Pour information :**

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

**288 170,64**

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	93 100,00		93 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00		18 000,00
014	Atténuations de produits	20 034,00		20 034,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	18 742,02	0,00	18 742,02
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	130 276,36	130 276,36
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	813,34		813,34
023	Virement à la section d'investissement		157 894,28	157 894,28
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>150 689,36</b>	<b>288 170,64</b>	<b>438 860,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 438 860,00

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	216 060,00	0,00	216 060,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	19 850,00	0,00	19 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 579 280,00	0,00	1 579 280,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	550,00		550,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 815 740,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 815 740,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 815 740,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	201 500,28		201 500,28
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	841,37	0,00	841,37
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>202 341,65</b>	<b>0,00</b>	<b>202 341,65</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE** **236 518,35**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES** **438 860,00**

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	239 086,71	0,00	239 086,71
13	Subventions d'investissement	1 080 017,91	0,00	1 080 017,91
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		130 276,36	130 276,36
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		157 894,28	157 894,28
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 319 104,62</b>	<b>288 170,64</b>	<b>1 607 275,26</b>

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE** **208 464,74**

+

**AFFECTATION AUX COMPTES 106** **0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **1 815 740,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5)(6)</b>	<b>75 600,00</b>	<b>93 100,00</b>	
6021	Matières consommables		0,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	20 000,00	20 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00	500,00	
6064	Fournitures administratives	100,00	100,00	
6066	Carburants	1 300,00	2 000,00	
611	Sous-traitance générale		38 250,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	12 000,00	3 000,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	12 000,00	15 400,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	3 500,00	0,00	
6156	Maintenance	15 000,00	0,00	
618	Divers	5 000,00	4 350,00	
623	Publicité, publications, relations publiques		8 000,00	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 700,00	1 500,00	
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 500,00	0,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>27 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	
621	Personnel extérieur au service	27 000,00	18 000,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>14 000,00</b>	<b>20 034,00</b>	
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	9 000,00	9 000,00	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux d	5 000,00	11 034,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 000,62	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,62	0,00	
<b>TOTAL - DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>117 600,62</b>	<b>131 134,00</b>	
(a) = (011+012+014+65)				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)(8)</b>	<b>48 121,92</b>	<b>18 742,02</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 121,92	18 742,02	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)</b>		<b>813,34</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>165 722,54</b>	<b>150 689,36</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>76 699,28</b>	<b>157 894,28</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)</b>	<b>65 138,18</b>	<b>130 276,36</b>	
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorp	65 138,18	130 276,36	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>141 837,46</b>	<b>288 170,64</b>	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>141 837,46</b>	<b>288 170,64</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>307 560,00</b>	<b>438 860,00</b>	

+

RESTES A REALISER 2018 (13)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>438 860,00</b>

+

=

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.
- (8) Si le mandattement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrir en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	191 999,72	201 500,28	
7011	Ventes d'eau	90 000,00	93 000,28	
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	7 999,72	9 000,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	90 000,00	95 000,00	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	4 000,00	4 500,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		841,37	
7581	FCTVA		841,37	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>191 999,72</b>	<b>202 341,65</b>	
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>191 999,72</b>	<b>202 341,65</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	24 755,37	0,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	24 755,37	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat.		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>24 755,37</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>216 755,09</b>	<b>202 341,65</b>	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	236 518,35
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>438 860,00</b>
---	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III - VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>		0,00	
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	35 000,00	19 850,00	
213	Constructions	15 000,00	13 630,00	
2156	Matériel spécifique d'exploitation	20 000,00	6 220,00	
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>		0,00	
23	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	3 181 109,12	1 579 280,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 181 109,12	1 579 280,00	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	3 216 109,12	1 599 130,00	
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	229 238,51	216 060,00	
1641	Emprunts en euros	229 238,51	216 060,00	
020	<b>Dépenses imprévues ( investissement )</b>		550,00	
020	Dépenses imprévues ( investissement )		550,00	
	<b>Total des dépenses financières</b>	229 238,51	216 610,00	
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	3 445 347,63	1 815 740,00	
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</b>	24 755,37	0,00	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	24 755,37	0,00	
1391	Subventions d'équipement	24 755,37	0,00	
041	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>		0,00	
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	24 755,37	0,00	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 470 103,00	1 815 740,00	

+

<b>RESTES A REALISER 2018 (10)</b>	0,00
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	0,00
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 815 740,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 388 951,00	1 080 017,91	
131	Subventions d'équipement	2 388 951,00	1 080 017,91	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	Total des recettes d'équipement	2 388 951,00	1 080 017,91	
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 287,76	239 086,71	
10222	FCTVA	57 287,76	239 086,71	
1068	Autres réserves		0,00	
	Total des recettes financières	57 287,76	239 086,71	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	2 446 238,76	1 319 104,62	
021	Virement de la section d'exploitation	76 699,28	157 894,28	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	65 138,18	130 276,36	
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'inserti	2 041,20	4 082,40	
2813	Constructions	1 186,64	2 373,28	
28156	Matériel spécifique d'exploitation	56 942,39	113 884,78	
28158	Autres	4 687,00	9 374,00	
2818	Autres immobilisations corporelles	280,95	561,90	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	141 837,46	288 170,64	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	141 837,46	288 170,64	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	2 588 076,22	1 607 275,26	
			+	
	RESTES A REALISER 2018 (9)		0,00	
			+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)		208 464,74	
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 815 740,00	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	0,00	b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
--	--

- (1) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT

BP 2019

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

**A1.2**

<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux dinéret (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
						Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Devise				
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>													
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>													
A 0109907-000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	22/10/2009	25/03/2010	1 352 240,00									
A 0109907-001	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	24/09/2010	25/12/2010	1 352 240,00									
5149172	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/01/2017	01/01/2018	597 240,00									
AB117607000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	01/09/2017	07/12/2017	555 000,00									
<b>Total général</b>													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux dinéret : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer la périodicité annuel constant, P pour amortissement annual progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB10/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT

BP

2019

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert éventuelle (11)	Catégorie d'emprunt après couverture (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt du taux (/12)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 240 361,58						30 059,15	18 659,85	0,00	2 496,11
A0109907-000	N	0,00		1 240 361,58						30 059,15	18 659,85	0,00	2 496,11
A 0109907-001	N	0,00		27 244,78	5,92	F				4,3	3 885,00	1 109,44	0,00
5149112	N	0,00		76 786,79	6,67	F				4,3	10 225,50	3 141,62	0,00
A0117607000	N	0,00		581 330,01	28,75	F				1,49143	16 148,65	8 581,27	2 107,61
<b>Total général</b>		0,00		555 000,00	1,67	F				1,05	0,00	5 827,52	0,00
				1 240 361,58						30 059,15	18 659,85	0,00	2 496,11

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV - ANNEXES**
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits  % de l'encours	4  100,00%				
	Montant en euros	1 240 361,58				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits  % de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits  % de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits  % de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits  % de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits  % de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

<b>CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL</b>			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	équipements électromécaniques	10	03/02/1995
Linéaire	ouvrages d'art, canalisations	40	03/02/1995
Linéaire	informatique	2	30/03/2000

**IV - ANNEXES****IV**
**ELEMENTS DU BILAN**  
**EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES**
**A4.1****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		216 610,00	I 216 610,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		216 060,00	216 060,00
1641 Emprunts en euros		216 060,00	216 060,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		550,00	550,00
10... Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues ( investissement )		550,00	550,00
020 Dépenses imprévues ( investissement )		550,00	550,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	216 610,00	0,00	D001 0,00	216 610,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

**IV - ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****A4.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>527 257,35</b>	<b>III 527 257,35</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>239 086,71</b>	<b>239 086,71</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	239 086,71	239 086,71
	<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>	<b>288 170,64</b>	<b>288 170,64</b>
2803	<i>Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'insertion</i>	4 082,40	4 082,40
2813	<i>Constructions</i>	2 373,28	2 373,28
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	113 884,78	113 884,78
28158	<i>Autres</i>	9 374,00	9 374,00
2818	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	561,90	561,90
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	157 894,28	157 894,28

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	527 257,35	0,00	208 464,74	0,00	735 722,09

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 216 610,00
Ressources propres disponibles	IV 735 722,09
Solde	V = IV - II (6) + 519 112,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année .

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 5/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV - ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
				Indice	Euros	Fondement du contrat (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>						
						Nature du contrat (5)

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée).

- 3-a° : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.  
 3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.  
 3-4 : changement de périodicité ou de suppression d'un service public.  
 3-4-1 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

## ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Présenté par le Maire, Mr Alain ROUGALE,  
A Gresse-en-Vercors, le 15/04/2019

Le Maire, Mr Alain ROUGALE,

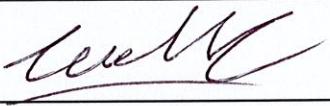
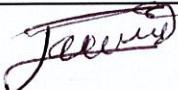
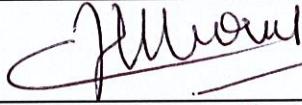
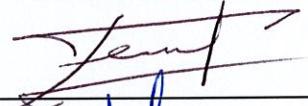
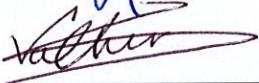
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Gresse-en-Vercors, le 15/04/2019

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	8
Nombre de suffrages exprimés :	8
VOTES : Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

BOUVIER Jean-Pierre	
COTTE Cyril	
GODEAU Christian	
GRABIAS Franck	
LIEVEAUX Jean-Paul	
MARTIN Frédéric	
NOUEN Marie-Ange	
PECOUL Michel-Pierre	
ROUGALE Alain	
VALLIER Sébastien	

Certifié exécutoire par le Maire, Mr Alain ROUGALE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2019 et de la publication le 16/04/2019.

A Gresse-en-Vercors, le 16/04/2019



## SOMMAIRE

### I.Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II.Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III.Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	X
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	X
p.16	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	X
p.17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	X
	A3.2 - Etalement des provisions	X	X
p.18	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	X
p.19	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	X
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Ex	X	X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv	X	X
	A6 - Etat des charges transférées	X	X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	X
	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.20	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.22	D - Arrêté et signatures	X	